

Après le Crédit agricole, les Caisses d'épargne réfléchissent à des prêts aux collectivités locales basés sur l'assurance-vie

Rentabilité pour les investisseurs, accès facilité au financement pour des collectivités en plein credit crunch et rappel du rôle moteur des établissements bancaires dans le financement de l'économie réelle ! Voilà quelques-uns des effets positifs de l'initiative menée par le Crédit Agricole en juin, à destination des moyennes et grandes collectivités, souligne La Lettre A, qui rappelle que la banque verte avait alors annoncé l'ouverture d'une enveloppe de 1,875 milliard d'euros à leur intention pour des prêts de long terme, en allant puiser les ressources au sein de Crédit Agricole assurances, via notamment ses actifs d'assurance-vie.

L'initiative semble faire des émules : les Caisses d'épargne (CE) réfléchissent à leur tour sur le sujet, poursuit la source. Certes, la prudence reste de mise du côté de Jean-Sylvain Ruggiu, directeur du secteur public des Caisses d'épargne, qui refuse de lever le voile sur le fond, la forme ou le montant que pourrait prendre une telle opération. Mais de fait, BPCE, la maison mère, sait qu'elle s'est engagée en début d'année à prêter 4 milliards d'euros au secteur public en 2012, qu'il va bien falloir trouver.

Du côté des assureurs, la proposition se révèle également séduisante. Les taux proposés par le Crédit Agricole avoisinaient les 5 %, soit le double des OAT (obligations assimilables du Trésor), avec une sécurité de placement quasi équivalente. Le Crédit Agricole n'exclut pas pour sa part de relancer une nouvelle campagne de commercialisation, après cette première salve étalée sur une vingtaine de jours à cheval entre juin et juillet. Et ce d'autant que ce dispositif, associant ses caisses régionales, le Crédit Agricole assurances et sa banque de financement Crédit Agricole CIB, a permis à l'établissement dirigé par Jean-Paul Chifflet de rappeler que cette offre était « *l'illustration concrète de la force du modèle de banque universelle de proximité* ». Un argument utile alors que les membres du Conseil de régulation financière et du risque systémique sont en train de plancher sur la réforme bancaire.